

Depuis le début de l'incendie, la Ville de Mérignac s'est mobilisée pour apporter de l'aide aux évacués (notamment des quartiers de Beaudésert et Beutre) et aux pompiers en ouvrant un centre d'accueil et d'hébergement pour personnes vulnérables à la maison des associations permettant également de récupérer et stocker les dons des habitants et 2 bases arrière de repos pour les pompiers au gymnase Pierre de Coubertin et une salle à la maison des associations.

Comme le rappelle Thierry Trijoulet, maire de Mérignac, mobilisé sur le terrain depuis le début de la crise « *face à cette situation exceptionnelle je tiens à remercier l'ensemble de la population pour leur solidarité et leur calme et tout particulièrement les pompiers qui luttent jour et nuit contre cet incendie hors norme. L'ouverture de la base arrière leur permet de récupérer avant de repartir sur le terrain.* »

CENTRE D'ACCUEIL :

Pour les pompiers :

- ➔ Dès le vendredi soir ont été mis en place **2 bases arrière de repos pour les pompiers**
 1. Gymnase Pierre de Coubertin déployé dans la nuit de vendredi à samedi (par élus, agents, bénévoles) et 165 pompiers accueillis dans la nuit de samedi à dimanche. Capacité passée de 120 à 180 lits à Coubertin en une matinée samedi.
 2. Une salle de la MDA sur le même mode de fonctionnement pouvant accueillir 60 pompiers.
- ➔ **Fourniture des repas** par des commerçants mérignacais et grâce aux dons des habitants et entreprises. La préparation des repas se fait à la MDA par des bénévoles, agents et élus et la livraison s'effectue dans les bases de repos par la Ville. La Ville de Mérignac fournit également des repas aux pompiers situés dans les Villes de Talence et Blanquefort
- ➔ **Accès aux douches** et fourniture des produits d'hygiène, de serviettes de toilette grâce à la collecte de dons.
- ➔ **Collecte de dons de produits spécifiques pompiers** : sérum physiologique, boissons énergisantes, barres de céréales Et de l'eau (près de 5 tonnes depuis l'ouverture de la collecte vendredi soir,) pour le parc des expositions et les pompiers.

Pour les populations vulnérables évacuées qui n'ont pas de solution de logement * :

Un centre d'accueil et d'hébergement pour personnes vulnérables à la maison des associations a été mis en place le samedi 25 juillet après-midi. Sa capacité d'accueil est de 40 personnes. Une vingtaine de personnes s'y sont rendues durant le week-end.

** personnes âgées ou isolées évacuées sans solution de logement et ne présentant pas une pathologie nécessitant une prise en charge médicale*

COLLECTE DE DONS

Vendredi après-midi le maire a lancé un appel à volontariat et à la collecte pour les personnes évacuées au parc des expositions. Samedi, un appel aux dons a été fait pour les pompiers.

300 bénévoles se sont mobilisés à la MDA sur le week-end pour réceptionner, trier, emballer, charger le camion. Les livraisons ont été effectuées par des agents de la Ville, élus et bénévoles avec des véhicules prêtés par des associations locales et des entreprises.

Face à l'ampleur exceptionnelle des dons, la collecte sera suspendue mardi soir.

ORGANISATION DES ALSH ET CRECHES

La Ville regroupe les accueils en ALSH à la fois pour accueillir les enfants des secteurs évacués, faire face à des absences de personnels et garder une marge de sécurité pour répondre à une éventuelle demande de solidarité intercommunale.

La crèche familiale et la crèche ADN à La Glacière fonctionneront en mode dégradé en raison de l'absence de plusieurs professionnels. Y seront privilégiés les publics prioritaires (personnes en difficulté, parents soignants, pompiers...). Les autres crèches sont fermées durant l'été.

ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES

Les activités et entraînements sportifs sont annulés jusqu'à mercredi inclus, sous réserve de l'évolution de l'incendie. Les événements culturels en extérieur sont également annulés jusqu'à nouvel ordre.

ECLAIRAGE PUBLIC

Afin de faciliter le passage des services de secours, la Ville de Mérignac maintient l'éclairage public toute la nuit.

MASQUES FFP2

Les stocks et les commandes sont en cours d'acheminement et nous rappelons que les habitants doivent se rendre en pharmacie pour pouvoir en obtenir. A l'heure actuelle les populations fragiles ** sont privilégiées.

***atteintes d'une affection cardio-respiratoire chronique ou présentant une situation de vulnérabilité en rapport avec une affection chronique ou présentant une situation de vulnérabilité au titre de leur situation physiologique.*

ANIMAUX

Les animaux de la SPA ont été pris en charge et évacués durant le week-end.

RENFORCEMENT DE L'ACCUEIL

Nous rappelons également à tous les habitants que le numéro dédié aux renseignements mais également aux personnes est renforcé. La permanence téléphonique se tient au 05 56 55 66 00, 24h/24h. La maison des associations est accessible 24h/24h. Cet accueil est assuré par des élus et des agents de la ville.

Contact :

Elyse Perusseau – e.perusseau@merignac.com – 07 61 61 37 95